



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 12 février 2026

L'an deux mil vingt-six et le douze février à 18 heures et 30 minutes.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle RAINON, Maire.

Présents :

Mmes Marie-Noëlle RAINON, Lydie ROTHIER, Christine CHANOIR, Colette BOUTILLET et Claudine VERDONCK ;

MM. Urbain HUART, Julien ROY, Marc BOUTILLET, Jean-Louis DUTEL, Martial HEMARD, Fabien VERNON

Absents : Virginie LIZEUX ayant donné pouvoir à Mr Marc BOUTILLET, Martine BARRE

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : 11

Votants : 12 dont 1 pouvoir

A été nommé secrétaire : Monsieur Fabien VERNON

Ordre du jour :

Délibération pour accord signature de la convention avec le Grand Reims pour l'attribution du FSIC (fonds de soutien aux investissements communaux)

Questions diverses

Délibération 01-2026 : Accord de signature de la convention pour l'attribution du fonds de soutien aux investissements locaux du Grand Reims

Rappel : la Communauté urbaine du Grand Reims, dans le cadre du fonds de soutien aux investissements locaux, a attribué à la commune de Villers Marmery, la somme de 84 000 euros HT pour un montant de travaux de 1 087 218,90 euros HT.

La délibération a pour but d'accepter le fonds de concours et d'autoriser Mme le Maire à signer la convention à intervenir entre la commune et le Grand Reims ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

Délibération votée à l'unanimité

Séance levée à 19H30

Le Maire,

Marie-Noëlle RAINON